

ADOPTEZ UN CHÊNE

DU PARC DE VERSAILLES



CHÂTEAU DE VERSAILLES

RETROUVONS LES PERSPECTIVES DE LE NÔTRE

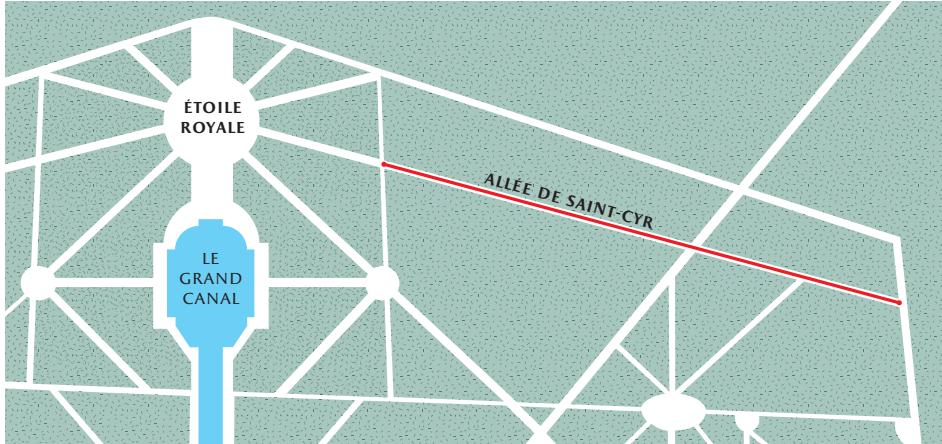
ENSEMBLE,
RECOMPOSONS L'ALLÉE



DE SAINT-CYR

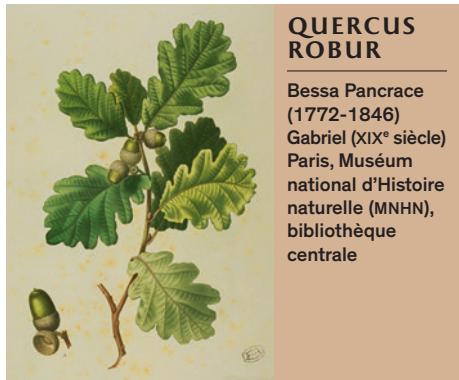
Vue des abords de Trianon @ Château de Versailles - T. Garnier

**Grâce à vos dons, 440 chênes borderont l'une
des grandes allées rayonnantes de l'Étoile Royale**
Dans le prolongement du Grand Canal, l'allée de Saint-Cyr
vous invite depuis l'Étoile Royale, à une promenade
champêtre. Conçue initialement pour les parties de chasses
de Louis XIV, cette allée monumentale traverse des parcelles
boisées et des clairières agrestes, en offrant aux visiteurs
des jeux d'ombre et de lumière dans la succession
de paysages ouverts et fermés.



Le chêne : symbole de force et de longévité

Pour replanter l'allée de Saint-Cyr, le choix des jardiniers s'est arrêté sur le chêne pédonculé, une espèce forestière réputée pour sa longévité et sa grande résistance. Sa feuille crénelée est associée depuis le XVIII^e siècle au mérite et à la victoire. Le chêne se développe majestueusement ; sa cime atteignant jusqu'à 35 mètres de hauteur. Cette espèce, déjà implantée dans les bosquets des jardins de Versailles, viendra compléter les allées de tilleuls existantes.



© Château de Versailles – T. Garnier

Participez à la biodiversité du parc de Versailles

Une fois recomposée, l'allée de Saint-Cyr servira d'écrin boisé pour accueillir de nombreuses espèces : papillons, oiseaux, champignons et mammifères pourront y trouver un habitat naturel. Chaque arbre planté favorisera le développement de la biodiversité et redonnera vie au Parc, joyau du patrimoine naturel français s'étendant sur plus de 800 hectares.



ADOPEZ

UN CHÊNE

Depuis la tempête de 1999, des milliers d'arbres replantés

Véritable architecture végétale prolongeant les lignes et les perspectives du château, les jardins de Versailles voulus par Louis XIV et créés par André Le Nôtre, réunissent l'art et la nature. Profondément affectés par les tempêtes de 1990 et 1999, qui provoquèrent la chute de milliers d'arbres, ils sont depuis l'objet d'un vaste programme de restauration visant à renouveler progressivement ce patrimoine vivant hors du commun, avec l'engagement de tous nos mécènes.

À l'occasion du 20^e anniversaire de la tempête, prenez part à cette renaissance des jardins de Versailles en adoptant un

chêne et contribuez ainsi à faire perdurer le rêve Versailles. Une nouvelle génération de jardiniers se tient prête à planter les chênes dès l'hiver 2019.

Adoptez un chêne :

- Pour transmettre aux générations futures
- Pour célébrer une naissance
- En souvenir d'un événement marquant
- En mémoire d'une personne chère
- Pour marquer votre attachement à ce haut lieu d'art et d'histoire
- Pour contribuer au rayonnement de Versailles, patrimoine universel

Pour vous conseiller :

Serena Gavazzi et Oriane Sarda
Par téléphone :
01 30 83 77 04 / 77 70
Par mail :
serena.gavazzi@chateauversailles.fr
oriane.sarda@chateauversailles.fr

Comment adopter un arbre ?

Particulier ou entreprise, vous pouvez faire un don et adopter un ou plusieurs arbres. Le don s'effectue : par chèque ou par carte bleue en renvoyant le bordereau complété et signé.

Quel est le coût d'une adoption ?

L'adoption d'un arbre s'élève à 1 000 €. Elle couvre l'achat, le transport, la plantation et l'entretien de l'arbre pendant deux ans. Après déduction fiscale, elle ne vous coûtera que 340 € si vous êtes un particulier et 400 € si vous êtes une entreprise (réduction d'impôts respectivement de 66% et 60% du montant de votre don).

QUE RECEVREZ-VOUS EN REMERCIEMENT DE VOTRE DON ?**VOUS ÊTES UN PARTICULIER****Certificat d'adoption**

Vous recevrez un certificat d'adoption calligraphié à votre nom ou au nom de la personne à qui l'adoption est dédiée

Mention

Votre nom ou le nom de la personne à qui l'adoption est dédiée figurera sur le panneau de remerciements destiné aux Mécènes de la campagne

Carte d'abonnement

« 1 an à Versailles »
La carte d'abonnement « 1 an à Versailles » permettant un accès illimité au Château pendant un an vous sera offerte ou sera offerte à la personne de votre choix

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE**Certificat d'adoption**

Vous recevrez un certificat d'adoption calligraphié au nom de votre entreprise

**Carte d'abonnement**

« 1 an à Versailles »
Vous pourrez disposer d'une ou de plusieurs cartes d'abonnement « 1 an à Versailles » permettant un accès illimité au Château pendant un an

Laissez-passer

Vous bénéficierez de la mise à disposition gracieuse de laissez-passer pour une visite du château et du domaine de Versailles aux heures d'ouverture au public

Les contreparties sont consenties à hauteur de 25% maximum du montant du mécénat



Géai des chênes © Château de Versailles – T. Garnier

Découvrez « Versailles, côté jardins », une websérie réalisée en partenariat avec Paris Match.
À retrouver sur : parismatch.com

JE SOUHAITE PARTICIPER

à la replantation de l'allée de Saint-Cyr dans le parc de Versailles

En adoptant un chêne = 1 000 €
(soit après réduction d'impôt: 340 € (particuliers) ou 400 € (entreprises))

En adoptant chênes = x 1 000 € =

En devenant **Grand Mécène de la campagne**, à partir d'un don de 25 000 €*

Civilité

Nom

Prénom

Et. Esc. Appart

Imm. Bât. Rés.

N° et voie

BP ou lieu-dit

Code postal

Ville

Pays

Téléphone

Date de naissance

Courriel

Date

Je renvoie ce bulletin accompagné d'un chèque à l'ordre de «L'agent comptable de l'EPV**» à l'adresse suivante:

Château de Versailles
Service Mécénat
RP 834 – 78008 Versailles cedex

Signature

Remerciements

- Je souhaite garder l'anonymat
 Je souhaite que mon nom figure parmi les donateurs
de cette campagne d'adoption ou je dédie ce don à ***:

Civilité

Nom

Prénom

* Contactez le service mécénat à l'adresse mail suivante: oriane.sarda@chateauversailles.fr

** Établissement public de Versailles.

*** Vous pouvez réaliser ce don en l'honneur ou en souvenir de la personne de votre choix.
C'est le nom de cette personne qui figurera sur le cartel des donateurs de l'allée de Saint-Cyr.